

CONCOURS : RH-F-108(25) – POSTE SYNDIQUÉ – FEÉSO
AVIS INTERNE/EXTERNE
CONSEILLÈRE OU CONSEILLER DE SOUTIEN AUX BESOINS PARTICULIERS

Poste: Conseillère ou conseiller de soutien aux besoins particuliers

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Lieu de travail : Centre pédagogique, ainsi que dans les écoles du Conseil

Pourcentage d'affectation : 35 heures / semaine ; 52 semaines / année

Salaire : Entre 39,82 \$ et 51,00 \$ - classification 11

Exigences et qualifications :

- Diplôme universitaire en psychologie;
- Un diplôme universitaire dans un domaine connexe pourrait être considéré;
- Certification en analyse du comportement (RBA) sera un atout.

Expérience antérieure

- Minimum de 5 ans d'expérience auprès d'enfants et d'adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme, ainsi que leurs familles;
- Expérience dans l'analyse fonctionnelle du comportement et dans la mise en œuvre de stratégies d'ACA;
- Expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan de traitement;
- Expérience à fournir et/ou faciliter l'apprentissage et la formation d'adultes;
- Expérience de travail avec les familles et les organismes communautaires;
- Expérience à mettre en œuvre des interventions telles que Jasper, IBI ou autre.

Compétences :

- S'exprimer très bien, tant à l'oral qu'à l'écrit, en français et en anglais;
- Posséder d'excellentes aptitudes en organisation et en coordination ;
- Pouvoir initier et maintenir des relations de travail positives au sein d'une équipe multidisciplinaire;
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie;
- Faire preuve de tact, de diplomatie, de discrétion et de discernement;
- Pouvoir œuvrer dans un environnement mouvementé.

Sommaire des responsabilités :

Le conseiller ou la conseillère de soutien aux besoins particuliers relèvera de la direction des Services à l'élève.

La personne choisie fournira de la formation de stratégies en analyse comportementale appliquée (ACA) et assurera un appui soutenu au personnel enseignant et d'appui afin de les aider à travailler avec des enfants et des adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Le conseiller ou la conseillère de soutien aux besoins particuliers devra se déplacer sur l'ensemble du territoire desservi par le Conseil.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise du site Web avant **12 h le 2 décembre 2025** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Francine Vaillancourt, présidente

Carl Dussault, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.